

## EN CENTRE D'HÉBERGEMENT



Le CSSS compte quatre centres d'hébergement où vivent plus de 600 personnes âgées ou en perte d'autonomie. Les centres d'hébergement ont pour mission d'offrir à leurs résidents un milieu de vie où sont dispensés les soins dont ils ont besoin.

En plus des services d'hébergement, on y offre des services médicaux, des soins infirmiers et d'assistance, des services de réadaptation, des services sociaux, de loisirs et de pastorale.

## EN CENTRE DE JOUR

Les centres de jour offrent des activités individuelles et de groupes ainsi que des services de réadaptation aux personnes en perte d'autonomie suivies à domicile par le CLSC.

Ces activités les aident à garder un meilleur état de santé et à développer ou maintenir leurs capacités physiques et mentales tout en offrant du répit aux familles qui s'en occupent. Appelez votre CLSC pour en savoir plus...

## BÉNÉVOLAT

Des bénévoles s'impliquent dans plusieurs secteurs du CSSS : en centre d'hébergement, en CLSC ou en centre de jour. Toutefois, les besoins sont grands et les regroupements de bénévoles doivent sans cesse recruter de nouveaux membres. Si vous avez quelques heures par semaine à consacrer, SVP, téléphonez au chef des services bénévoles, au 514 356-2574, poste 3276.

## DANS LA COMMUNAUTÉ



On y met du cœur !

Le CSSS s'associe à des groupes, des organismes et des institutions, afin d'améliorer la santé des personnes et les conditions de vie de la communauté. Pour répondre aux besoins collectifs de la population, l'équipe d'organisation communautaire contribue à des projets sur des problématiques particulièrement présentes sur le territoire.

Elle offre du soutien organisationnel et professionnel visant à encourager le développement d'un quartier. Concrètement, la contribution de l'équipe d'organisation communautaire se manifeste par les actions suivantes :

- identification et analyse de problématiques propres au territoire et d'enjeux sociaux;
- organisation d'activités d'information et de sensibilisation;
- mobilisation des individus et des communautés;
- action politique pour la défense et la revendication de droits sociaux.

Les CLSC et les centres d'hébergement suivants sont regroupés et forment le

Centre de santé et de services sociaux  
de la Pointe-de-l'Île

## NOS COORDONNÉES ET NOS HEURES D'OUVERTURE

- **Centre administratif du CSSS de la Pointe-de-l'Île et CLSC de Mercier-Est—Anjou**  
514 356-2572  
9503, rue Sherbrooke Est, Montréal H1L 6P2  
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.  
Samedi et jours fériés, de 8 h à 16 h.  
Dimanche : fermé.
- **CLSC de Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est**  
514 642-4050  
13926, rue Notre-Dame Est, Montréal H1A 1T5  
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.  
Samedi, dimanche et jours fériés, de 8 h à 16 h.
- **CLSC de Rivière-des-Prairies**  
514 494-4924  
8655, boulevard Perras, Montréal H1E 4M7  
Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.  
Samedi, dimanche et jours fériés, de 8 h à 16 h.
- **Centre d'hébergement Biermans**  
514 351-9891  
7905, rue Sherbrooke Est, Montréal H1L 1A4
- **Centre d'hébergement François-Séguenot**  
514 642-4050  
13950, rue Notre-Dame Est, Montréal H1A 1T5
- **Centre d'hébergement Judith-Jasmin**  
514 354-5990  
8850, rue Bisailon, Montréal H1K 4N2
- **Centre d'hébergement Pierre-Joseph-Triest**  
514 353-1227  
4900, boulevard Lapointe, Montréal H1K 4W9

Centre de santé et de services sociaux  
de la Pointe-de-l'Île



# nos services

Centre de santé et  
de services sociaux  
de la Pointe-de-l'Île

# DES SERVICES EN CLSC, À L'ÉCOLE, À LA MAISON, AU TRAVAIL, EN CENTRE DE JOUR, EN CENTRE D'HÉBERGEMENT...

Combinant les forces des CLSC et des centres d'hébergement qu'il regroupe, le CSSS de la Pointe-de-l'Île a pour mission de :

- donner accès à la population du territoire aux services de santé, aux services sociaux et aux services d'hébergement dont elle a besoin;
- orienter la population ou faciliter son parcours dans le réseau de la santé;
- développer un réseau local de santé et de services sociaux voué au maintien et à la promotion de la santé.



## EN CLSC

### Des soins médicaux et de santé

De la naissance aux dernières étapes de la vie, les CLSC offrent à la population du territoire les services suivants :

- soins médicaux et infirmiers avec et sans rendez-vous;
- rencontres prénatales, soutien aux femmes enceintes et cliniques postnatales;
- vaccination infantile et adulte incluant la vaccination antigrippale;
- consultations aux personnes atteintes de maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle ou de maladies pulmonaires obstructives chroniques, etc.;
- consultations médicales, infirmières et psychosociales pour les jeunes.



### Des services psychosociaux et de santé mentale

Dans la vie, il arrive de traverser des étapes difficiles qui entraînent des problèmes d'ordre personnel, familial ou de couple. Les professionnels du CSSS vous reçoivent pour évaluer vos besoins. Ils vous suivent à plus ou moins long terme afin de vous soutenir et de vous aider à trouver des solutions aux problèmes que vous vivez. Des services sociaux sont également offerts aux résidents anglophones de l'est de Montréal.

Une équipe d'intervenants professionnels offre des consultations aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Le cas échéant, elle peut aussi référer à des professionnels hors du CLSC ou à des organismes de la communauté.

Le programme et les services de l'équipe DI-TED sont offerts aux personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou un autre handicap, ainsi qu'à leur famille.

### Des prélèvements

Un centre de prélèvements est présent dans chacun des CLSC de la Pointe-de-l'Île. Il offre des services sans rendez-vous, du lundi au vendredi. Les portes ouvrent dès 7 heures et les services débutent à 7 h 30. Les jours fériés, les centres de prélèvements sont fermés.

Appelez votre CLSC pour en savoir plus...



## À L'ÉCOLE ET EN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Présente dans les écoles primaires et secondaires du territoire, l'équipe en milieu scolaire offre des services infirmiers, psychosociaux et de santé dentaire. Pour répondre aux besoins de certains enfants, elle offre des services d'orientation et de référence vers des organismes de la communauté et des spécialistes de la santé. L'équipe en milieu scolaire répond à une foule de besoins : vaccination, carie dentaire, allergies, sexualité, MTS, obésité, problèmes personnels ou familiaux, en sont quelques exemples.

Dans la plupart des CPE du territoire, le CSSS soutient les éducateurs auprès des enfants qui présentent des difficultés. Il offre de la consultation aux éducateurs et aux parents désirant rencontrer un intervenant ou des conférences traitant de sujets pertinents pour leur travail.

## À DOMICILE

Lorsque l'état de santé des personnes ne leur permet pas de se déplacer pour recevoir les services dont elles ont besoin, le CSSS les prodigue à domicile. Ils permettent à ces personnes en perte d'autonomie de demeurer dans leur milieu de vie, d'y retourner à la suite d'une hospitalisation ou d'y finir leurs jours.

Ces services sont dispensés par des :

- auxiliaires aux services de santé et sociaux;
- infirmières, médecins;
- spécialistes en réadaptation;
- intervenants psychosociaux.

## AU TRAVAIL

L'équipe de santé au travail offre son soutien aux employeurs et aux travailleurs, afin de prévenir

l'apparition ou l'aggravation de maladies reliées au travail. Elle évalue les facteurs de risque qui pourraient affecter la santé, dépiste et surveille l'état de santé des travailleurs. L'équipe conseille aussi sur l'organisation des premiers soins et des secours et offre de la formation en milieu de travail.

### Prévention et promotion de la santé

Mieux vaut prévenir que guérir, dit l'adage. C'est pourquoi la prévention est une responsabilité majeure du CSSS, qui l'intègre à tous ses services. Deux centres initient des actions de prévention en CSSS, soit :

- **Le centre d'éducation pour la santé**, présent en CLSC, fait la promotion de saines habitudes de vie, dont la pratique régulière d'activités physiques, une alimentation équilibrée et autres. Pour information, téléphonez au 514 642-4050, poste 506.
- **Le centre d'abandon du tabagisme** dispense des services pour cesser de fumer, tels de l'information sur le tabagisme, de la pharmacothérapie, une évaluation de la consommation, du soutien intensif et des conseils : 514 642-4050, poste 399.

